

Compte-rendu de la réunion du bureau du comité directeur Jeudi 11 mai 2017

Membres Présents

Agnès GAUTHERIN, Françoise TISSERAND, Christian CHAPOTIN, José VIÉ, Marie-Claude MOREAU, Bernard DANJON.

Cette réunion du bureau a eu pour unique objet d'échanger avec 5 membres du conseil d'administration de l'USEP sur le projet de création d'un pôle sportif, présenté lors de la réunion du comité directeur du 13 avril dernier, qui consiste en la mutualisation du poste de délégué UFOLEP avec l'USEP.

Chaque structure concernée s'est exprimée sur ses besoins, ses attentes ainsi que ses craintes.

Les membres de l'USEP ont tout d'abord expliqué que le précédent délégué était un instituteur mis à disposition. Depuis, l'éducation nationale a pris la décision de ne plus mettre à disposition un enseignant.

La Ligue de l'Enseignement n'a pas souhaité remplacer le poste de délégué devenu vacant, en arguant la baisse du nombre de licenciés USEP.

Les activités USEP, qu'elles soient locales ou départementales, se déroulent principalement pendant le temps scolaire. Le délégué avait en charge la coordination de ces manifestations avec les enseignants, les administrations et les partenaires. Il ne tenait pas un rôle d'animateur, hormis pour les rencontres importantes.

Actuellement, ce sont des bénévoles qui gèrent les activités, mais cette solution ne peut perdurer.

Chacun s'accorde à dire que Charly, en raison de sa parfaite connaissance des mouvements UFOLEP et USEP, de ses relations privilégiées avec les administrations et de son travail qui a toujours donné satisfaction, a tout à fait le profil nécessaire pour mener à bien cette tâche.

De leur côté, les membres de l'UFOLEP expriment leurs inquiétudes, à savoir :

- nécessité de décharger Charly d'une partie de son travail administratif, à mutualiser avec la Ligue, et des interventions qu'il menait sur le terrain, par l'embauche de 2 animateurs
- l'UFOLEP a besoin de nouveaux licenciés, le développement reste donc primordial
- quelle sera la compensation financière pour le temps dédié par Charly à l'USEP ?

En conclusion, l'UFOLEP et l'USEP proposeront à la réunion de cadrage qui aura lieu le 18 mai prochain avec la Ligue de l'Enseignement :

- accord sur le mi-temps partagé UFOLEP / USEP
- compensation du temps dédié par 2 animateurs pour mener les actions de terrain ainsi que compensation financière par la Ligue
- Charly reste salarié de l'UFOLEP et choisit lui-même les animateurs
- signature d'un accord moral de principe, puis d'une convention tripartite pour une période d'essai d'une année avec des bilans de fonctionnement réguliers.

La séance est levée à 20h

La secrétaire adjointe
du comité Directeur
Marie-Claude MOREAU

La présidente
du Comité Départemental,
Agnès GAUTHERIN